



COMMUNIQUE DU COLLECTIF CRA PAS LA

Lors de la séance du conseil métropolitain des 7 et 8 juillet, les élus de la métropole, à une nette majorité (64 voix pour 36 voix contre) ont voté une délibération retenant le principe d'implantation du projet de Centre de rétention administrative (CRA), initialement prévu par l'Etat sur l'échangeur n°13 de la rocade bordelaise en pleine zone pavillonnaire, sur la zone dite « du Bioparc, » près de la sortie 12, en limite communale de Mérignac et de Pessac et en dehors de toute habitation.

Ce principe voté est une première étape positive qui permet aux habitants des secteurs géographiques de Monbalon 1 et de Madran de conserver un espoir sur leur qualité de vie future. Dans le cadre de leur délibération les élus proposent une solution alternative sur le site du Bioparc en dehors de toute zone pavillonnaire, sur la commune de Mérignac et en limite de la commune de Pessac. De même dans leur délibération ils se sont engagés de répondre positivement aux demandes du Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI), maître d'ouvrage du projet, à d'éventuelles demandes visant à se mettre en conformité avec le cahier des charges.

Aujourd'hui c'est une première étape qui est franchie, le collectif CRA PAS LA considère que l'action menée depuis le 7 février 2022 n'est pas terminée et doit continuer. C'est pour cette raison qu'il s'est adressé à nouveau au ministre de l'Intérieur afin que celui-ci entérine la décision prise par la délibération des conseillers métropolitains en validant définitivement la solution alternative proposée.

Le Collectif demande à tous les habitants des secteurs géographiques concernés ainsi qu'aux habitants de la ville de Pessac de continuer à signer la pétition qui aujourd'hui a atteint six mille huit cents signatures afin de peser encore plus.

D'ores et déjà le collectif remercie l'ensemble des élus, des bénévoles qui se sont engagés et des habitants, qui par leurs actions ont permis de franchir cette première étape.

Pour le collectif CRA PAS LA

Jean-Claude Juzan

Président du comité de défense et fêtes du quartier du Monteil